



GARANCE

NOM COMMUN : Garance des teinturiers

NOM BOTANIQUE : Rubia tinctorum

INCI : Rubia tinctorum root powder

FAMILLE : Rubiacées

PROVENANCE : Inde, Chine ou Iran

PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUE

ASPECT : Poudre fine et pulvérulente

COULEUR : Rouge

QUALITE : 100 % Pure et naturelle

CONSERVATION : A l'abri de l'air et de la lumière

SOLUBILITE : Poudre insoluble dans l'eau et dans l'huile

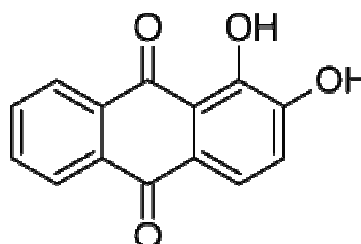
DESCRIPTION

Pendant des siècles on a produit des vêtements teints avec un colorant, tiré de la racine de garance. Rouge cité dans la bible, rouge des lins retrouvés dans les tombes de la vallée du Nil. La garance a été la source d'une teinture totalement universelle.

La garance est une plante grimpante de la famille des rubiacées (*Rubia tinctorum*) autrefois cultivée dans le sud de la France pour en tirer cette substance colorante dont le principal produit organique responsable de sa couleur est l'alizarine.

L'alizarine a été isolée de la garance pour la première fois, par Robiquet en 1826. La synthèse de l'alizarine réalisée en 1868 par Graebe et Liebermann marqua la fin de la culture de la garance.

Molécule Alizarine : 1,2dihydroxy-9,10-anthracenedione



**EXEMPLES DE PREPARATION**

Appliquée en masque sur le cheveu, la racine de garance permet de colorer naturellement les cheveux avec de formidables teintes rouges/acajou.

L'intensité de la couleur finale dépend de la couleur de départ, ainsi vous pourrez obtenir de simples reflets roux/acajou (sur cheveux châains) ou une teinte rouge vive sur cheveux blonds.

En association avec le henné neutre ou naturel et de l'eau (en infusion), la pâte obtenue sera appliquée sur l'ensemble de la chevelure. L'alizarine pourra ainsi se fixer sur la kératine du cheveu.

Cette coloration naturelle vous permet d'obtenir de superbes reflets rouge colorés, sans agresser le cheveu. Eviter d'accentuer l'acidité de vos mélange car l'alizarine précipite en milieu acide et devient insoluble donc plus difficile à appliquer.

Vous pouvez y-ajoutez du sel, cela permet d'accentuer le rouge grâce au sodium.

PRECAUTION D'EMPLOI

La garance est une poudre pulvérulente et irritante pour les yeux.

Il est conseillé de réaliser vos préparations dans un endroit fermé sans ventilation.

La garance est une poudre colorante, il est conseillé d'utiliser des gants lors de son utilisation.

En cas de projection dans les yeux, laver abondamment à l'eau potable pendant 15 minutes et consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion, ne pas vomir sauf sous avis médical, consulter immédiatement un médecin.